

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 11 février 2026

Le Conseil municipal a adjugé les prestations AEAI du parking St-Germain Centre au bureau sd ingénierie Sion SA.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations du CFC 221.6 pour les portes extérieures en métal nécessaires à la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil pour la mise en oeuvre de l'itinéraire cyclable sécurisé entre Ormône et St-Germain à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Le Conseil municipal a validé l'achat auprès de ANSAM group de 21 ordinateurs pour la salle d'informatique de Moréchon 2.

Le Conseil municipal a validé l'organisation le 18 mars prochain d'une conférence prévention sur les arnaques en faveur des générations 60+ de la Commune.

Le Conseil municipal a donné son autorisation pour l'organisation de diverses manifestations :

- 15.03.2026 – à la société UHC Eagles Savièse pour le championnat suisse juniors d'unihockey
- 14 au 16.05.2026 – à la Société de Développement de Savièse pour la mise en place d'une navette, de St-Germain Centre à destination des caves saviésannes
- 14.05.2026 – à la Société de Développement de Savièse pour une after navette
- 13.06.2026 – à l'EMS de Zambotte pour le Marché artisanal
- 26.06.2026 – à la Glacière d'Ormône pour la fête de fin des écoles
- 05.09.2026 – à l'EMS de Zambotte pour la Fête des familles

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Membratec SA, le remplacement et la fourniture de la 3ème batterie de la station d'ultrafiltration des Mayens de la Zour ainsi que la fourniture d'un compresseur à air.

Dans le cadre de la mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux), le Conseil municipal adjuge chaque année des travaux de curage et d'inspection du réseau. Ces travaux ont été adjugés respectivement aux entreprises Videsa SA & Triva SA et TV Video Canal SA.

Le Conseil municipal a adjugé à Debons métal le démontage et l'évacuation de la glissière endommagée à la Sionne ainsi que la fourniture et la pose d'une nouvelle glissière.